Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 035-213500416-20260605-DCM20260605_1-DE

Commune de BRIE
22 rue de Bretagne
35150 BRIE

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, **le 5 Juin 2026 à 20h30**, le Conseil Municipal, proclamé élu à la suite des récentes élections municipales du 15/03/2026, régulièrement convoqué le 28 mai 2026 par Monsieur Bruno PELLETIER, Maire, s'est réuni à la Mairie, afin de discuter des points à l'ordre du jour :

Présents : Bruno PELLETIER, Michelle RIET, Dominique BRISARD, Christine GANTELET, Philippe DENIS, Damien DERSOIR, Michèle BORDELET, Aline PERRIN, Coralie JAEG, Yoann ROBIEU, Patrick ROBERT, Caroline MARTEL (arrivée à 20H45), Ludovic DRONIOU, Louise BRISARD, Melvyn BOUYER (arrivé à 21H00).

Absents :

Excusés : Mr Yoann ROBIEU (donne procuration à Mr Damien DERSOIR)
Mme Coralie JAEG (donne pouvoir à Mr Dominique BRISARD)

Secrétaire de séance : Mme Michelle RIET

Le compte-rendu du Conseil municipal du 18 Mai 2026 est validé à l'unanimité.

1.Délibération : Sénatoriales. Élection des délégués et suppléants (communes de moins de 1 000 habitants)

Le conseil municipal s'est réuni en l'hôtel de ville, le 5 juin 2026 à 20heures 30 minutes

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire du ministère de l'intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral
M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :
Mme Michelle BORDELET et Michelle RIET / Mme louise BRIARD et Mr Melvyn BOUYER ... .
La présidence du bureau est assurée par le maire.

b) Les candidatures enregistrées : Mrs ou Mmes Patrick ROBERT, Bruno PELLETIER, Louise BRISARD pour les délégués titulaires et Michelle RIET, Aline PERRIN et Mr Dominique BRISARD pour les délégués suppléants
Citer les candidatures enregistrées.
M. le maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.
Le maire indique que doivent être élus 3 délégués et 3 suppléants.

Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :
- nombre de bulletins : 15 ...
- bulletins blancs ou nuls : ...
- suffrages exprimés : 15...
- majorité absolue : 8...

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 035-213500416-20260605-DCM20260605_1-DE

c) Élection des délégués
Ont obtenu :
- M. Bruno PELLETIER : 15 voix
- M. Patrick ROBERT : 15 voix
- M. Louise BRISARD : 15 voix

Mr Bruno PELLETIER, Mr Patrick ROBERT et Mme Louise BRISARD ayant obtenu la majorité absolue est proclamés élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

d) Élection des suppléants
NB : la même démarche est conduite pour l'élection des suppléants.
- Mme Michelle RIET : 15 voix
- Mme Aline PERRIN : 15 voix
- M Dominique BRISARD : 15 voix

Mme Michelle RIET, Mr Dominique PERRIN et Mme Aline PERRIN ayant obtenu la majorité absolue est proclamé(e) élu en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales

Pour extrait conforme

Le maire,

